

RECONDUCTION DU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Madame, Monsieur,

Votre enfant

Nom :	Scolarisé cette année à :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :	Classe :
.....	Scolarisé l'année dernière à :
Téléphone des parents

a bénéficié de la mise en place d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** au cours de l'année 2021/2022.

Souhaitez-vous la reconduction du PAI en 2022/2023 : Oui Non

Vous avez répondu **OUI** à la question précédente :

Y a-t-il un changement d'établissement scolaire ? * Oui Non

Y a-t-il une modification du traitement ? Oui Non

Y a-t-il une modification dans les doses du traitement ? Oui Non

Y a-t-il une modification du protocole d'urgence ? Oui Non

S'il n'y a aucune modification, et sans demande particulière, le PAI sera reconduit automatiquement. Il vous appartient de fournir les médicaments dont la date de validité couvre l'année scolaire en cours. L'ordonnance fournie doit dater de moins de six mois.

* S'il y a un changement d'établissement, il vous appartient de demander le PAI qu'avait votre enfant, pour le fournir au nouvel établissement.

Sans retour de ce formulaire à l'école, le PAI sera considéré comme annulé.

Vos coordonnées :

Nom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. :

Mail :

Vu et pris connaissance le :

Signature des Responsables légaux ou Elève majeur

Merci de retourner ce document complété et signé, directement à l'établissement,